

Se syndiquer est un droit. Être à la CGT est un +



La CGT est une organisation constituée autour d'une conception de solidarité entre les salariés e.s., présente sur tout le territoire, chez les actifs et les retraités, et sur tous les champs professionnels, public et privé mais également auprès des privés d'emploi, des sans papiers et ce au-delà de toutes origines, couleur de peau, religion ou orientation sexuelle.

Cotiser à la CGT, c'est aussi financer et recevoir la presse syndicale et donc de l'information libre et indépendante.

Cotiser à la CGT, c'est s'assurer une indépendance de vie et d'action, de l'organisation et la permanence de l'action de toutes les organisations confédérées : Unions Départementales, Unions Locales, Fédérations, UGICT, Union des retraités... et bien sûr de la Confédération.

Cotiser à la CGT, c'est se donner les moyens d'œuvrer sur le terrain auprès des collègues face à l'employeur.

Cotiser à la CGT, c'est permettre à l'INDECOSA-CGT de développer un réseau, pour tous les syndiqué e.s., de défense du consommateur.

Cotiser à la CGT, c'est participer à l'AVENIR SOCIAL dans sa mission de solidarité en France et à l'international.

Cotiser à la CGT, c'est avoir accès aux services de l'ANCAV-SC.

BESOIN D'UNE ASSOCIATION DE CONSOMMATEURS ? AVEZ LE RÉFLEXE INDECOSA !

L'INDECOSA-CGT (INFORMATION DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS) EST UNE ASSOCIATION DE DÉFENSE DES

CONSOMMATEURS AGRÉÉE, CRÉÉE PAR LA CGT EN 1979. SES MISSIONS :

- ➔ Aider et conseiller les consommateurs ➔ Défendre leurs droits individuels et collectifs
- ➔ Débattre avec les pouvoirs publics ➔ Promouvoir un consumérisme social et environnemental.

✉ indecosa@cgf.fr ➔ <https://indecosa.fr/> ➔ 263, rue de Paris 93516 Montreuil Cedex ➔ 01 55 82 84 05

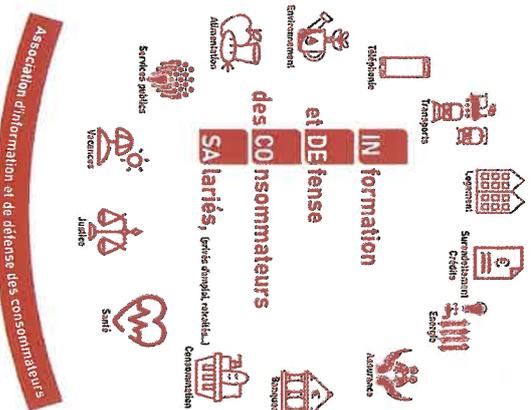
Syndiqué à la CGT

tu es adhérent.e à INDECOSA CGT



Ouverte à tous et présente sur l'ensemble du territoire, elle traite chaque année des milliers de litiges liés à un vaste domaine d'intervention : alimentation, assurance, banque, démarchage à domicile, énergie, environnement, information et communications, logement, prix et pouvoir d'achat, santé, transports publics...

Son agrément national pour représenter les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique, et sa reconnaissance spécifique comme « Association de consommateurs » la placent au rang des principales associations de la consommation en France. Sa représentativité lui permet de pratiquer la défense individuelle et/ou collective des consommateurs, actifs et pensionnés, et de participer aux principales instances de concertation nationales et locales où les questions relatives aux intérêts des consommateurs sont débattues avec les professionnels sous l'arbitrage des pouvoirs publics. Au niveau européen, elle est membre de l'European Consumer Union, intervient auprès du Système Européen des Paiements Automatisés et participe à des initiatives organisées par le Comité Economique et Social Européen.



Aadhérer à la CGT n'est pas un acte banal. C'est entrer dans une maison où la SOLIDARITÉ est le maître mot commun à tous et toutes. Notre conviction est bien que c'est ENSEMBLE que l'on peut faire bouger les choses. Pour nous il n'y a pas de fatalisme !

L'AVENIR SOCIAL

Avec la mondialisation des échanges et de la communication, les salariés et les peuples expriment des aspirations à une autre humanité porteuse de progrès social, de démocratie et de paix. Les actions qu'elle développe veulent donner un sens concret aux objectifs de développement humain. Leurs engagements : Proche des salariés en activité, privés d'emploi et retraités. L'avenir social agit avec la CGT, ses organisations et ses syndicats et rassemble adhérents, donateurs individuels et organisations démocratiques. Leurs priorités : l'accès à l'eau potable est un droit fondamental humain, à l'éducation, à la santé, à la vaccination, la prévention, la contraception... l'accès à la culture, au sport, aux loisirs en direction des enfants de familles modestes, des chômeurs, comme un moyen d'émancipation et de développement humain.

En adhérant à l'avenir social, investissez vous dans un espace socialement utile, transparent et démocratique au service du respect et de la dignité de chaque personne.

<http://www.avenirsocial.org/>



ANCAV-SC /TOURISTRA

Cette Coordination des Activités de Vacances, Loisirs, Sport et Culture, créée en 1985 par la CGT a succédé à Tourisme et Travail. Elle est constituée de 19 associations loi 1901 et coordonne 44 villages de vacances.

Ouverte à tous, elle répond aux besoins des salariés, de leur famille, des jeunes, des retraités, et des privés d'emploi. Depuis 30 ans, l'ANCAV-SC est à l'initiative d'innovations en matière de tourisme social. Grâce à elle, des milliers de familles ont accès à la vie culturelle, aux loisirs, aux sports...

L'ANCAV-SC développe une offre qui répond :

- Aux attentes des vacanciers,
- À l'exigence de mixité sociale,
- À un ancrage des villages vacances sur tous les territoires,
- À des pratiques sociales respectueuses des salariés saisonniers.

L'ANCAV-SC repose à la fois sur :

- Un réseau d'associations qui maille le territoire et coordonne les actions,
- Un pôle de gestionnaires qui assure le bon fonctionnement des villages vacances,
- Un pôle de partenaires qui permet d'élargir l'éventail des offres de vacances.

Des partenaires engagés aux côtés de l'ANCAV-SC :

- Touristra Vacances • Vacances UUVF • TLC Vacances • Cénéo • Campéole • FCC • Ligue de l'Enseignement • Léo Lagrange • UCPA • Floral • Milléade (Cap Vacances/Vacandiel) • et aussi Inesta, Hogos, EOMI, etc.

Pour les contacter :

ANCAV-SC 263, rue de Paris- Case 560 93515 MONTREUIL cedex Tél : 01 55 82 84 76
<mailto:info@ancavsc.asso.fr> <http://www.ancavt.com/>

Sur 100 €, votre cotisation suite au crédit d'impôt n'est en fait que de 34 €.

